

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Technico- commercial en produits et services industriels

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences économiques - Gestion

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette licence professionnelle de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, ouverte en 2004, vise à former des personnes possédant une double compétence technique et commerciale. Elle est organisée sur deux sites, à l'institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Etienne et à l'IUT de Roanne, et en partenariat avec le lycée Léonard de Vinci de Monistrol-sur-Loire.

Le site de Saint-Etienne s'adresse aux étudiants de spécialité tertiaire ou scientifique et technique et celui de Roanne accueille uniquement les étudiants de spécialité scientifique et technique. Une adaptation de 120 heures est proposée pour compléter le profil initial des étudiants : module d'adaptation technologique et module d'adaptation commerciale.

La formation sur les deux sites se déroule en alternance par apprentissage (les contrats de professionnalisation sont aussi acceptés) avec un rythme alterné de 15 jours pour Saint-Etienne et un mois pour Roanne. Le centre de formation d'apprentis (CFA) gestionnaire est l'IRISUP pour Roanne, et FORMASUP pour Saint-Etienne. La programmation des enseignements se fait indépendamment sur les deux sites mais le jury final est commun.

Avis du comité d'experts

La licence se positionne de façon très spécifique et très ouverte dans son environnement puisqu'elle vise cette double compétence technique et commerciale, en apportant aux étudiants issus de l'une des filières la compétence de la seconde. La demande des entreprises pour recruter des alternants est satisfaisante et s'élargit à la grande région Rhône-Alpes-Auvergne. Une LP de même intitulé existe cependant également à l'IUT de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

La formation s'adresse en particulier à des petites et moyennes entreprises - industries (PME - PMI) plutôt qu'à des très petites entreprises - industries (TPE - TPI), afin de sécuriser l'embauche des alternants à l'issue du diplôme ; ce que confirme un taux d'insertion de 80 % sur le site de Saint-Etienne (les données pour le site de Roanne ne sont pas exploitables en raison du faible nombre de répondants aux enquêtes).

Les postes accessibles (technico-commercial sédentaire, assistant commercial, vendeur, représentant, placier (VRP), assistant marketing, etc.) sont très cohérents avec la formation, grâce à une forte proximité des milieux professionnels, avec toutefois une limite sur l'aspect spécialisation technique parfois très pointu recherché par les entreprises qui peut se trouver nivelé par une ouverture très large des secteurs d'activité. Pour les entreprises relevant du secteur de la métallurgie, un certificat de qualification est adossé au diplôme.

Les professionnels participent également à la formation en dispensant des enseignements à hauteur d'environ 50 % sur les deux sites. Le site de Roanne dispense un module supplémentaire de 120 heures à la demande des entreprises partenaires ; ce module est réalisé en quasi-totalité par des professionnels, ce qui augmente encore leur participation aux enseignements. Si les taux d'intervention de professionnels sont satisfaisants, il est par contre regrettable pour une formation universitaire que le pourcentage d'enseignants-chercheurs ne soit pas précisé.

La formation est pilotée par des conseils de perfectionnements sur chaque site, appelés comités de pilotage. Ils se réunissent deux fois par an et permettent de faire le point entre enseignants et professionnels. Les CFA organisent par ailleurs des conseils de perfectionnement dans le cadre du suivi de l'apprentissage où sont conviés des représentants des étudiants.

Les effectifs sont de 20 étudiants sur le site de Saint-Etienne depuis plusieurs années et sont plus faibles (autour de 10 par an entre 2009 et 2013) sur le site de Roanne ; ce qui pose la question de l'attractivité du site. Néanmoins, les effectifs récents sont corrects (15 étudiants en 2013/2014), en particulier pour une formation en alternance. La réussite ne pose de problème sur aucun des sites avec des taux de réussite constamment supérieurs à 90 %.

La formation est caractérisée par sa professionnalisation très marquée et ses résultats satisfaisants dans ce domaine. Les taux d'insertion professionnelle des enquêtes de (75 à 85 % des diplômés en emplois) sont globalement satisfaisants (bien que le taux d'insertion pour les enquêtes internes à six mois puisse être faible). L'enquête nationale à 30 mois donne également des taux d'emploi satisfaisants, en moyenne proche de 80 % des répondants aux enquêtes (avec un taux de répondants moyen proche de 65 %). On manque cependant d'information sur la qualité de l'insertion. Les deux sites paraissent de plus hétérogènes dans leurs résultats et organisation et gagneraient en un pilotage élaboré en commun.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Le dossier ne fournit pas de données à évaluer. En particulier, il n'est pas précisé l'importance de la participation des enseignants-chercheurs aux enseignements du diplôme.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation du diplôme est tout à fait satisfaisante : les professionnels sont impliqués à tous les niveaux de la formation et les taux d'insertion professionnelle témoignent de cette proximité. La délivrance d'un certificat de qualification paritaire de la métallurgie atteste également de la proximité de la formation avec les milieux professionnels. Néanmoins, au vu de l'importance des secteurs professionnels concernés, ces relations pourraient être mieux formalisées et contractualisées avec les représentants de ces secteurs.
Place des projets et stages	La place donnée aux projets et au stage est très satisfaisante et conforme au cahier des charges d'une LP. Le stage s'effectue sous forme de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation et comprend une période de 35 semaines en entreprise. Les projets sont adaptés au profil initial de l'étudiant (technique ou tertiaire) et lui permettent de travailler sur ses compétences à renforcer.
Place de l'international	La formule de l'alternance rend difficile la réalisation de périodes à l'étranger. Un module de la formation est dispensé en anglais, et une partie de la soutenance du projet tuteuré s'effectue elle aussi en anglais, ce qui témoigne d'une volonté d'ouverture de la formation sur cet aspect.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La 1 ^{ère} partie du recrutement est organisée de façon classique pour une LP, avec une étude des candidatures au printemps précédent et un classement en liste principale et liste complémentaire. Sur Saint-Etienne, la liste principale est alors convoquée à une demi-journée d'information sur l'alternance. Sur Roanne, les étudiants ont au moins deux entretiens (CFA et formation). Il n'y a pas de dispositif d'aide à la réussite formalisé, ni d'information sur les passerelles.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements sont tous en présentiel. 40 % des enseignements utilisent des ressources informatiques. Sur le site de Roanne, les étudiants se voient confier un ordinateur portable équipé (gestion de la relation client (GRC), enquête, bureautique). Cette dernière initiative est particulièrement intéressante. Le carnet de liaison qui permet le suivi de l'apprenti est numérique et dématérialisé sur le site de Saint-Etienne. Il n'est pas fait mention d'utilisation de plateforme pédagogique qui serait pourtant pertinente dans un cadre d'alternance.
Evaluation des étudiants	L'évaluation est en contrôle continu. Comme pour toute LP, l'obtention du diplôme nécessite une moyenne minimum de 10 à l'ensemble des UE ainsi qu'à l'ensemble « projet tuteuré et stage ». Des mentions sont décernées et les étudiants bénéficient d'une 2 ^{nde} session. Le redoublement est exceptionnel et soumis à autorisation du jury. Les étudiants en contrat de professionnalisation préparent en plus le CQPM technico-commercial industriel.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les modalités sont satisfaisantes. L'étudiant bénéficie d'un double suivi par un tuteur enseignant et un tuteur en entreprise. La formation des maîtres d'apprentissage est réalisée par les CFA concernés. Sur Saint-Etienne, le carnet de liaison est numérique. Dans tous les cas, le carnet de liaison permet un dialogue avec les tuteurs au début de chaque période. Plusieurs rencontres sont programmées tout au long de l'année. Les compétences attendues à l'issue de la licence sont listées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation.

Suivi des diplômés	<p>Une 1^{ère} enquête est menée en sortie de diplôme pour connaître les intentions de l'étudiant. Une 2^{ème} enquête à six mois du diplôme porte sur l'insertion professionnelle et l'adéquation formation/attente des étudiants/activité entreprise. Ces deux premières enquêtes sont à l'initiative de l'IUT. Une 3^{ème} enquête est réalisée à 30 mois de façon institutionnelle par l'établissement. Les taux de réponse cités pour les enquêtes internes de l'IUT ne sont pas suffisants à Saint-Etienne pour accéder à des résultats vraiment exploitables. Les taux sont meilleurs pour l'enquête nationale et indiquent une bonne insertion professionnelle avec 75 à 85 % des répondants en emploi.</p> <p>Les secteurs d'activités concernés par l'insertion professionnelle ne sont cependant pas précisés.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Les conseils de perfectionnement obligatoires dans le cadre de l'apprentissage sont convoqués par les CFA respectifs et concernent l'ensemble des formations gérées par ces CFA. C'est l'endroit où les représentants des apprentis peuvent s'exprimer.</p> <p>Un comité de pilotage, réunissant enseignants et professionnels, se réunit deux fois par an à Saint-Etienne.</p> <p>Il ne semble pas y avoir de pilotage de proximité formalisé sur le site de Roanne.</p> <p>Les étudiants sont consultés en fin d'année ainsi que les entreprises lors des soutenances. Ces dernières procédures mériteraient d'être plus clairement explicitées.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une spécialité très professionnalisante correspondant à des besoins des différents bassins d'emplois.
- Deux sites de formations correspondant au profil initial des étudiants (secondaire ou tertiaire) et à des bassins d'emplois complémentaires.
- La formation en alternance avec une forte implication des entreprises.

Points faibles :

- Les relations avec les entreprises gagneraient à être contractualisées.
- L'absence de pilotage commun aux deux sites qui développent chacun leurs propres initiatives pédagogiques.

Conclusions :

Il s'agit d'une spécialité de bon niveau. Le diplôme est très clairement positionné et répond visiblement à une demande importante des entreprises, qui se traduit par des flux conséquents et une insertion professionnelle. Le fonctionnement sur deux sites distincts, avec des cibles thématiques différentes est intéressant mais le fonctionnement actuel laisse apparaître de trop grandes variations de pilotage pour un même diplôme. Il faudrait travailler sur l'amélioration du taux de réponses aux enquêtes internes à Saint-Etienne et envisager des outils de pilotage commun aux deux sites. Il s'agit également de veiller au positionnement vis-à-vis d'une formation à l'intitulé similaire portée par l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3LP160009933

Licence Professionnelle « Commerce », spécialité « Technico-commercial en Produits et Services Industriels » (TCPSI)



Monsieur le Directeur de la section des formations,

Je vous remercie pour l'évaluation que vous nous avez fait parvenir. Nous voudrions apporter les précisions et éclaircissements qu'appelle la lecture du rapport du HCERES.

Les experts nous invitant à « *veiller (à son) positionnement vis-à-vis d'une formation à l'intitulé similaire portée par l'Université Claude Bernard Lyon 1* », il convient de signaler que la licence professionnelle de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne permet d'accueillir des étudiants originaires du secteur secondaire mais aussi du secteur tertiaire, cette dualité dans l'origine du recrutement étant un élément de différenciation notable. Cette précision ne contredit pas notre volonté d'agir pour la nécessaire cohérence de l'offre de formation à l'échelle du site Lyon Saint-Etienne.

Nous nous emploierons à apporter des améliorations aux points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail d'analyse. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé à l'échelle du site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



Khaled BOUABDALLAH